

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LE CABANIAL

DU 16 MAI 2025

CONVOCATION DU 28 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le seize mai à 20 h 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni par convocation du 7 mai 2025 en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUVILLAIN, Maire.

Présents : Thierry ROUVILLAIN- Fabienne SOULIE-Guillaume POUJOL-Maurice BARDIER-Nathalie AGAR-Julien BARZI-Isabelle BRUNO-Odette FAGET-Vincent DE CONTI-Florent TAFFARELLO - Éric SAZY

Secrétaire de séance : Vincent DE CONTI

Invitée : Isabelle NARCISSE secrétaire de Mairie

Conseillers en exercice	Conseillers présents	Nombre de votants
11	11	11

Monsieur le Maire ouvre la séance.

1- Attribution du marché public : Dél. : 2025/14

Monsieur le Maire rappelle :

- qu'une consultation pour le marché des travaux Aménagement des Espaces Publics Cœur du Village a été autorisée par le conseil municipal par délibération du 30 janvier 2025 DEL2025/02.
- Le dossier du marché public a été déposé sur le portail du Groupe Dépêche du Midi 31 en procédure adaptée ouverte le 11 février 2025. En forme Prestation : divisé en 2 lots soit : Lot N°1 VOIRIE RESEAUX DIVERS- Lot N°2 PLANTATION ET ARROSAGE. Sans variante exigées

Les critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

La remise des offres était le 01 avril 2025 à 11 h 00 avec un rectificatif au 07 avril 2025.

- Suite aux dépôts :

LOT1 : 3 entreprises ont déposé : COLAS France-JEAN LEFEBVRE-EIFFAGE

LOT 2 : 5 entreprises ont déposé : IDVERDE TOULOUSE CREATION-MIDI PYRENNES ENVIRONNEMENT- SUD OUEST PAYSAGE-3 D MANAGER SERVICES-CAUSSAT.

une analyse a été élaborées par le Cabinet Etudes Gama présentée au Conseil municipal le 29 avril 2025.

A la suite de cette présentation une réunion pour négociation a été organisée le 6 mai 2025 avec les entreprises pour le LOT1 COLAS-JEANLEFEBVRE-EIFFAGE

LOT2 : des courriers de négociation et précision ont été déposé sur le portail pour les entreprises : IDVERDE-MIDI PYRENNES ENVIRONNEMENT-SUD OUEST PAYSAGE

Les entreprises CAUSSAT (4^{ème} position) et 3 DMANAGER SERVERCE (5^{ème} position) n'ont pas été retenues.

Les entreprises avaient jusqu'au 13 mai 2025 pour présenter une nouvelle offre.

Aujourd'hui Monsieur le Maire présente l'analyse du Cabinet d'Etudes GAMA pour ces nouvelles offres.

LOT1

Entreprise COLAS Plis N°3 obtient la note générale TF de 80.52 pour un montant 699 477.90 € HT soit 839 373.48 € TTC on notera une baisse de 83 960.25 € HT par rapport à la 1^{ère} offre. Offre pour la création d'un réseau d'eau pluvial rue du Château : 6 315.00 € HT soit 7 578.00 € TTC. Montant total : 705 792.9 € HT soit 846 951.48 € TTC.

Entreprise JEAN LEFEBVRE Plis05 obtient la note générale TF de 95.00 pour un montant de 533 639.58 € HT soit 640 367.50 € TTC on notera une augmentation de 38 657.46 € HT par rapport à la 1^{ère} offre.

Offre pour la création d'un réseau d'eau pluvial rue du Château :3960.00 €HT soit 5 838.00 € TTC . Montant total 538 529.58 € HT soit 646 235.49 € TTC.

Entreprise EIFFAGE Pli 06 obtient la note générale TF de 89.71 pour un montant de 597 748.00 € HT soit 717 297.60 € TTC on notera une baisse de 56 936.00 € HT par rapport à la 1^{ère} offre.

Offre pour la création d'un réseau d'eau pluvial rue du Château : 6350.00 €HT soit 7620.00 € TTC . Montant total 604 098.00 € HT soit 724 917.60 € TTC.

LOT 2

Entreprise ID VERDE Pli01 obtient la note générale de 91.43 pour un montant 65 626.30 € HT soit 78 751.56 € TTC on notera une augmentation de 316.76 € HT par rapport à la 1^{ère} offre.

Entreprise MIDI PYRENNES ENVIRONNEMENT Pli04 obtient la note générale de 89.92 pour un montant 86 481.00 € HT soit 103 777.20 € TTC. On notera une baisse de 3 447.00 € HT par rapport à la 1^{ère} offre.

Entreprise SUD OUEST PAYSAGE Pli 07 obtient la note générale de 94.00 pour un montant 64 682.94 € HT soit 77 619.53 € TTC. On notera une augmentation de 910.51 € HT par rapport à la 1^{ère} offre.

Après lecture des nouveaux devis Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer :

Le Conseil, ouï l'expose de Monsieur le Maire et la lecture des documents, DECIDE :

D'attribuer les marchés de travaux comme suit :

LOT 1 : Entreprise JEAN LEFEBVRE Plis05 obtient la note générale TF de 95.00 pour un montant tranche ferme de 533 639.58 € HT soit 640 367.50 € TTC et l'option pour la création d'un réseau d'eau pluvial rue du Château :3960.00 €HT soit 5 838.00 € TTC. Soit un montant global de 538 529.58 € HT soit 646 235.49 € TTC.

LOT 2 Entreprise SUD OUEST PAYSAGE Pli 07 obtient la note générale de 94.00 pour un montant 64 682.94 € HT soit 77 619.53 € TTC.

Le montant total de l'opération les deux lots additionnés est de :

603 212.52 € HT soit 723 855.02 € TTC

- Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les pièces du marché et tout document nécessaire à l'exécution du marché.

2- Contrat Local de Santé

Monsieur le Maire informe que la population a été destinataire d'un questionnaire via internet pour évaluer les besoins sur notre secteur. Pour les personnes qui n'ont pas internet Mesdames Martine MOLBERT-GINESTE, Isabelle BRUNO et Monsieur Julien BARZI se sont portés volontaires pour aider à remplir le document.

3- Locations :

Monsieur Guillaume POUJOL fait le point sur les départs des locataires Ainsi que sur les nouveaux arrivants, ainsi que les petits travaux à effectuer.

4- Point sur les Ecoles

Madame Fabienne SOULIé informe l'assemblée que les stores ont été posés à l'Ecole des cinq clochers, et que la commune va être bénéficiaire d'un remboursement de 1882 € sur les participations de l'année précédente.

La séance est levée à 22 h 30

Le Président,



Le Secrétaire,

